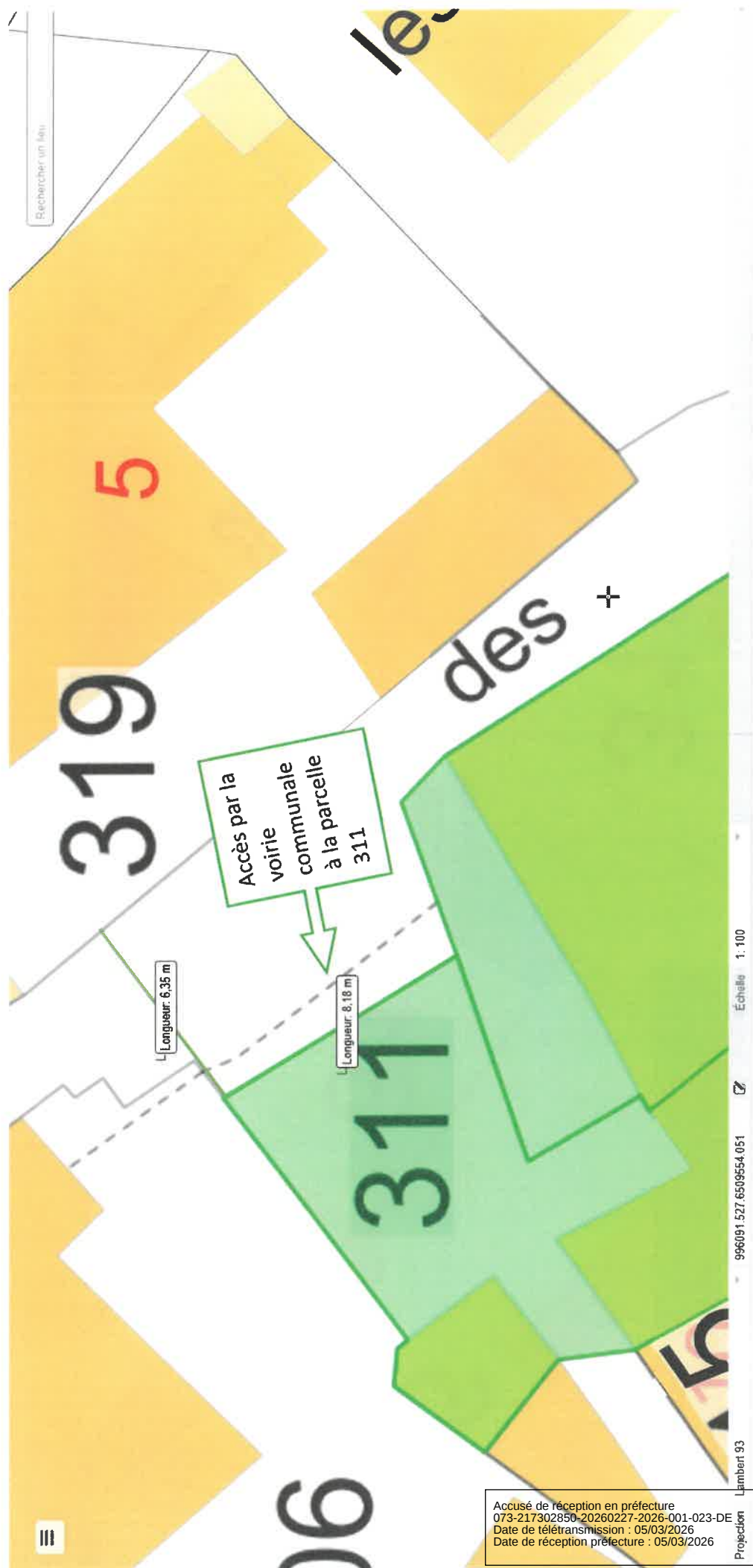


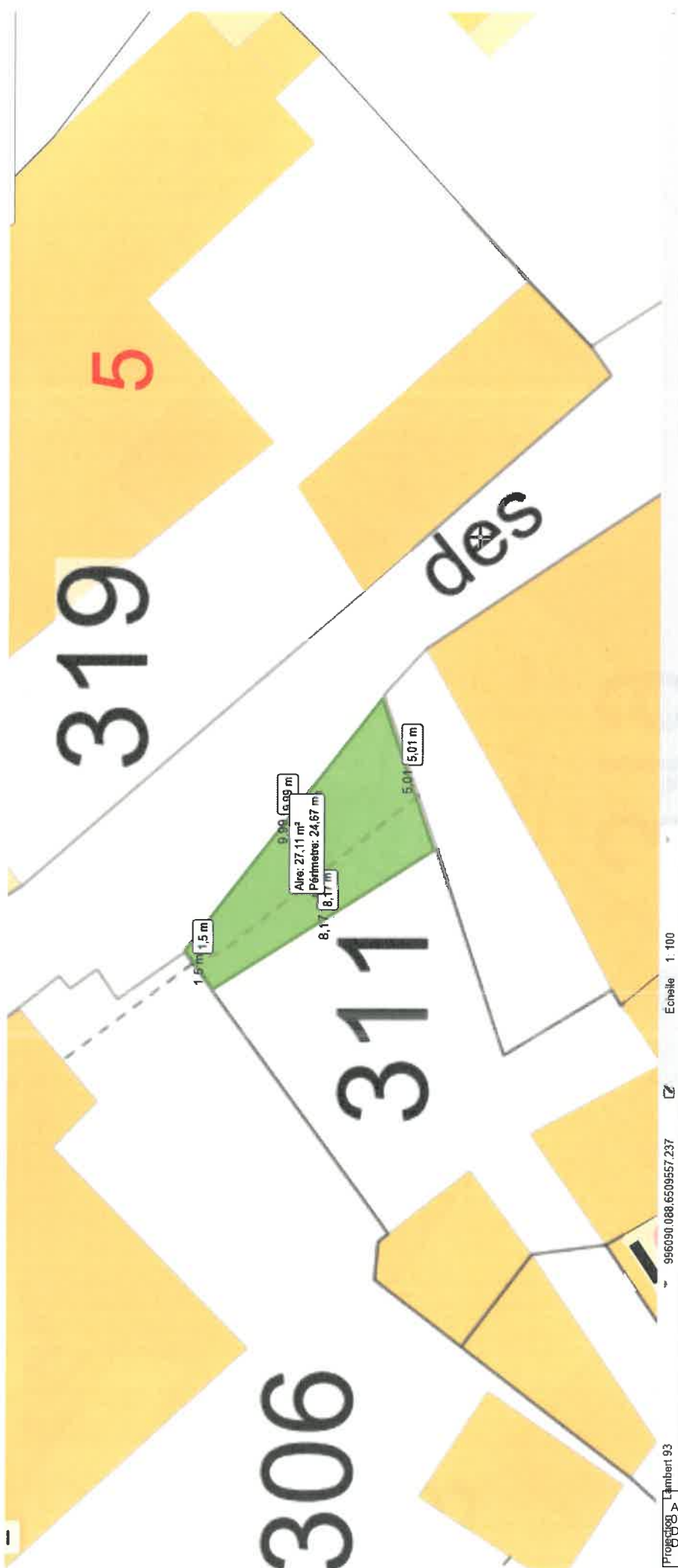
Voirie concernée : Chemin des Epinois

Demande d'emprise d'escaliers en pente douce sur domaine public communal

Accès parcelle privée : Section AD n° 311 & 717

Surface occupée : $\approx 160 \text{ m}^2$





Projet de loi

Accusé de réception en préfecture
5073-217302850-20260227-2026-001-023-DE
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026



Accès existant depuis le chemin
des Epinois



Extrait plan cadastral RGD73-74



Aménagement projeté :

Remblai du chemin afin de diminuer la pente et faciliter l'accès. Pose de pavés pour délimiter le chemin en améliorant l'esthétique. Les pavés permettront de maintenir l'infiltration des eaux pluviales comme à l'existant.

Quelques marches d'escaliers (qui commencent à se dégrader) devant l'entrée seront supprimées du fait du remblai. Les autres seront remplacées par des marches plus adaptées et moins hautes.

Le talus sera repris pour élargir le passage.

Création d'une ou 2 marches supplémentaires et élargissement des marches pour faciliter l'accès

**Profil en long
actuel tracé en
noir,
Projet de remblai
en rouge**

Echelle en Y : 1/500

Accès parcelle AD 311 –
Chemin des Epinois page 3/3

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260227-2026-001-023-DE
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026